



Union Fédérale des Retraités

La lettre d'infos militantes de l'UFR

N° 4

6 août 2019



Paroles du 52ème congrès confédéral

Edito :



Une ou deux réformes des retraites en marche ?

Le patronat, soutenu par la droite, ne cesse de s'attaquer à tous les avantages acquis par le Conseil National de la Résistance (C.N.R.). Denis KESSLER (Vice-Président du MEDEF) avait d'ailleurs précisé dans les colonnes de « Challenges » d'octobre 2007 qu'il fallait effacer tout ce qui avait été construit socialement entre 1945 et 1956.

De réformes en réforme paramétrique*, les salarié.es doivent travailler plus longtemps, totaliser davantage de trimestres et les retraité.es ont leur pension désindexée sur les salaires et sont matraqués fiscalement.

La dernière campagne présidentielle a été une nouvelle occasion de relancer une grande offensive contre notre système de protection sociale. Fillon souhaitait un Blitzkrieg (guerre éclair allemande) pour aligner l'ensemble des régimes sur le bas et expliquait sans ambages que la seule vertu de la réforme à points était de diminuer chaque année les retraites. Le programme de Macron reprenait ce projet initié par deux économistes : PIKETTI et BOZIO. Il emballait son concept de beaux langages (juste, universel, simple...). Nous savons, après plus d'un an de consultation (pas de négociation), qu'il n'y aura rien de simple, en rien plus universel, et que surtout, il n'y aura rien de juste. Jupiter promettait que cette réforme serait cette fois systémique**, qu'elle ne retarderait pas l'âge de départ et ne serait pas destinée à faire de nouvelles économies.

Cette réforme était programmée, mais de nombreux ministres, de droite tendance Fillon et au sein de LREM déjà à droite, profitent du flou entretenu pour tenter de durcir le projet. Ils envisagent des économies plus rapides, aisées à appliquer et moins risquées politiquement, par une réforme paramétrique. Le Medef serait satisfait et garderait la gestion des caisses de retraite qu'il préside, le pouvoir et la main sur les milliards de réserves de ces caisses. Ce serait simple à réaliser en accélérant le calendrier de la loi Touraine, qui prévoit déjà de cotiser un trimestre supplémentaire tous les 3 ans...

C'est ainsi que Darmanin, Philippe, Buzin, Penicaut et consorts ont amené l'idée d'un âge d'équilibre pour le départ, devenu âge pivot à 64 ans pour aller vers 65 ans (déjà inscrit dans les préconisations du C.O.R.). Le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) a repris cette idée à grand renfort de publicité en formulant de nouvelles prévisions d'équilibre financier qui ne serait plus atteint en 2036, mais en 2042 (selon des règles de calcul et critères qu'il invente et modifie les estimations chaque année. En 2016, le COR nous affirmait l'équilibre pour l'année 2025 !

Pour enfumer davantage encore les Français, le gouvernement soutient le « gentil » [Delevoye] puis les méchants déjà cités. Il diffuse ensuite l'idée qu'il pourrait ne plus y avoir une, mais deux réformes: une première, paramétrique serait inscrite dans le vote du PLFSS dès l'automne [Projet de Loi de Finances de la Sécurité sociale] retardant l'âge de la retraite ou ajoutant des trimestres ; la seconde serait la transformation du système, en l'adossant sur des points, dont la valeur varierait par génération selon l'espérance de vie conformément au projet Delevoye/PIKETTI/CFDT, et pourrait être reportée après les municipales. La promesse électorale de Macron que la réforme à points ne reculerait pas l'âge de départ serait tenue, mais complétée par une mesure destinée à économiser sur le budget des retraites et à satisfaire sa droite et le grand patronat.

Tout le monde serait content SAUF NOUS et nous allons le faire savoir...

Delevoye ne donnera ses préconisations que le 18 juillet [après l'impression de ce texte], mais cela ne change rien sur la volonté de la droite, conduite par Macron, d'en finir avec notre système de retraite trop protecteur.

Il est impossible d'anticiper les quelques aménagements de la loi finale, car les ministres vont s'accorder sur une base et le débat législatif pourrait encore modifier certains aspects. Une réforme pourrait même être abandonnée, comme les « fuites médiatiques » orchestrées avant le 14 juillet le laissent penser... Mais que ce soit sous une forme ou une autre, des économies seront réalisées sur notre dos d'ici 2025, même si des mesures étaient reportées en début du quinquennat futur.

Soyons prêts et vigilants, car, de même qu'un train peut en cacher un autre, une réforme des retraites peut en masquer une autre. Ce qui est sûr c'est que les conquies de la résistance sont gravement menacés et nous devons ne convaincre qu'aucune loi, ni l'une, ni l'autre et encore moins les deux ne doivent être appliquées. Seule une lutte massive et acharnée, dès la rentrée, permettra de mettre en échec les réformes antisociales du gouvernement. Ce projet néfaste est déjà presque finalisé et peut ressurgir à tout moment.

A ce jour, rien n'est perdu, rien n'est acquis. Le gouvernement repousse d'élection en élection la mise en œuvre de la réforme par points et cela prouve qu'il craint la réaction des Français et de la CGT.

Nous ne voulons aucune des deux réformes ni d'autres économies réalisées sur les pauvres et les classes moyennes [pension de réversion...]. Sans cela, jeunes, salarié.es, retraité.es, nous serons toutes et tous perdant.es !

De l'argent, il y en a pour financer les retraites et toute la protection sociale : les 10 premières fortunes de France détiennent 350 milliards d'euros [ne pas reporter l'âge de la retraite à 64 ans ne représente que 2 milliards sur le budget de la Protection sociale].

**paramétrique : réforme paramétrique qui ne change pas le système, mais un ou plusieurs paramètres du système : l'âge de départ, les trimestres requis, le taux de cotisation, le pourcentage de retraite accordé pour un trimestre validé, etc.*

***systémique : changement du système, de ses objectifs et de son fonctionnement.*

Didier Louvet

Impressions d'une déléguée sur le 52e Congrès confédéral qui avait pour thème « au cœur du travail pour construire l'avenir ».

Ce congrès a réuni 938 congressistes dont 416 femmes et 522 hommes, et 87 organisations issues de 60 pays.

Le Secrétaire général sortant, Philippe MARTINEZ, a dressé le portrait d'une CGT plus que jamais à l'offensive, et plus que jamais porteuse d'un projet de transformation sociale.

Durant le congrès, la CGT a notamment rappelé sa fierté de combattre en faveur des migrant.es en cette période de montée du racisme. Les luttes victorieuses de travailleuses et travailleurs sans-papiers dans les chantiers de construction ou des coiffeuses parisiennes ont été mises en lumière.

Il a bien été noté l'importance de réfléchir sur les formes et les rythmes des actions, afin de permettre à tous les salarié.es y compris les plus précaires de pouvoir y participer, ainsi Il a été redit l'importance des UL qui sont bien souvent le point d'entrée à la CGT des travailleuses et travailleurs des petites entreprises ou des isolé.es et que malheureusement elles sont en difficulté pour fonctionner.

Les principales revendications de la CGT sont rappelées : l'augmentation des salaires (20%, et un SMIC à 1800 €), des pensions et des minimas sociaux. Une réelle égalité professionnelle entre les hommes et les femmes qui permettrait des recettes pour la Sécurité Sociale de l'ordre de 5,5 milliards d'euros par an et de mettre en place le 100% Sécu.

Bien sûr, la défense des services publics a été au cœur des discussions avec l'attaque sans précédent de ce gouvernement contre le statut de la Fonction publique, alors même que la CGT préconise les services publics partout, pour toutes et tous afin de préserver la solidarité, l'égalité quel que soit le territoire.

Dans les projets « MACRON », il y a la réforme des retraites où, me semble-t-il, la CGT est à la traîne quand on sait que DELEVOYE doit remettre sa copie avant l'été. En effet, on a la certitude que le régime de retraites par points et la suppression des régimes spéciaux sera un système « perdant-perdant », car la baisse des pensions sera la seule variable d'ajustement pour maintenir le système en équilibre et touchera tant les futurs retraité.es que les pensionné.es.

Il est bien de voir qu'enfin les luttes pour les violences faites aux femmes dans le monde du travail, mais aussi dans le monde syndical, reçoivent enfin une écoute au niveau confédéral et que l'existence de la cellule de veille est pérennisée avec des moyens supplémentaires.

Toute la CGT est mobilisée pour la défense des libertés syndicales et la lutte contre toutes les discriminations et les violences qui s'intensifient contre les militant.es syndicaux, la jeunesse, et plus généralement tous les citoyens mobilisés dans les entreprises ; dans les administrations ou et dans les manifestations, qu'ils portent des gilets rouges, jaunes, ou roses partout où sont partagées nos valeurs.

La CGT doit, s'adapter aux mutations contemporaines du salariat et des organisations de travail. Cependant, la remise en cause par Macron d'un syndicalisme confédéré et interprofessionnel doit être combattue. En effet, sa volonté est d'enfermer le syndicalisme «à l'entreprise», dans un rôle unique de défense des intérêts corporatistes et de gestionnaire des réformes.

Face à cela, le Congrès a défendu le rôle de la CGT.

Elle est toujours porteuse d'un syndicalisme centré sur l'intérêt général et la transformation sociale. Un syndicalisme de classe, de masse, de lutte, unitaire, démocratique et indépendant.

Ce congrès a eu le mérite de redire haut et fort les valeurs de la CGT, même si les congressistes n'en doutaient pas. Les débats ont été parfois vifs mais toujours constructifs et les discours ont redonnés le moral aux troupes, même s'il était évident qu'ils s'adressaient plus aux médias, détracteurs, etc...

Christine (bureau UFR)



La défense du service public

Intervention non exprimée de Nelly – Bureau UFR

Retraite égalité femme/homme

Notre CGT doit prendre la question des retraites à bras-le-corps. Le projet, de réforme universel par points, voulu par Macron en a d'autres objectifs que d'accélérer la baisse des pensions pour tous et ce sera encore plus dramatique pour les femmes.

Quand on parle des qualités femme/homme au niveau professionnel, pensons aussi aux futures retraitées. Trois femmes sur quatre travaillent où ont travaillé à temps partiel et/ou ont pris un congé parental ou une disponibilité. Cela, elles le paient quand elles partent à la retraite, avec 30 % en moins de niveau de pension. Les informations provenant du haut-commissaire à la réforme, quant aux pensions de réversion, semblent programmer un important recul, de cette solidarité vis-à-vis des veuves aussi bien sur le montant attribué, que sur l'âge auquel elle pourrait être octroyée.

Il ne resterait plus, pour les futures retraitées que de s'adresser aux associations caritatives ou au resto du cœur, sinon, de travailler jusqu'à 67 ans, voire plus si leur santé le leur permet.

Tout le monde est concerné, nous sommes tous des futurs retraité.es. Nous devons nous battre pour ce que nos anciens ont gagné ne soit pas vain. Ce n'est pas un luxe, mais une nécessité.

Nous devons défendre le maintien de tous les régimes de retraite et les améliorer ! Tous ensembles privé/public, actives, actifs/retraité.es, il y a urgence !

Merci pour votre écoute, et vive la CGT.



Intervention de Stéphane - Syndicat des retraités Lyon Métropole et U.D. du Rhône

100 % sécurité sociale oui c'est possible.

C'est possible sans que cela coûte plus à personne. Il suffirait que tout ce qui est payé aux complémentaires santé soit versé à la sécurité sociale, elle pourrait alors tout prendre à 100 % sans qu'elle soit en déficit mais au contraire en excédent, ce qui permettrait d'avoir plus de moyens pour l'hôpital public.

Or, aujourd'hui nous ne sommes plus couverts selon nos besoins mais en fonction du montant de la cotisation que nous réglons. Alors je pose la question « que devient l'égalité des citoyens devant la maladie que voulait le Conseil national de la Résistance » ? La défense de la sécurité sociale est un enjeu de société pour l'égalité des citoyens devant la maladie. Il nous faut revenir à l'esprit voulue par l'ordonnance de 1945.

Aujourd'hui 2019, 52e congrès nous sommes très loin de cet esprit. Sur le papier tout le monde est d'accord. Mais concrètement comment fait-on ? Sur ce point précis les journées d'Action ne vont pas suffire...

Il faut absolument une convergence des luttes. Secteur public - secteur privé - tous ensemble...

Cela dit, que propose la Confédération ?

Comment faire face aux différentes Mutuel et complémentaire santé qui émerge de partout et notamment deux groupes de plus en plus gros ?

Nous devons nous positionner sur un maintien - ou pas - aux complémentaires santé. Il faudrait créer des actions transversales.

Sécurité sociale / santé / retraite / prévention

Chaque syndicat doit s'emparer de cet enjeu afin d'être force de proposition sur cette véritable question de société.

N'attendons pas le prochain congrès pour alimenter le dossier.

Chèr.es camarade, merci pour votre écoute. Continuons la lutte ! Vive la CGT

Intervention non exprimée lors du congrès confédéral - Hugues Muller territoriaux Hayange

Dans le rapport d'ouverture, le camarade Martinez a, à juste titre, qualifié la retraite par points comme « perdant/perdant ».

Pour rappel et pour compléter, cela avait déjà été le cas avec les précédentes lois sur les retraites :

- Balladur en 1993
- Fillon en 2003
- Sarkozy et Fillon en 2010

Toutes ces contre-réformes avaient t pour objectif essentiel le recul de l'âge de la retraite.

Aujourd'hui avec la retraite par points, c'est non seulement l'allongement de la durée de cotisation, c'est aussi l'incertitude quand est l'âge de son départ, du montant de sa pension et c'est la suppression des 42 régimes existants. Or ces régimes ont pour la plupart, été arrachés par des luttes de haut niveau.

A la CGT, nous sommes pour reconquérir le droit à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 %. Par conséquent et pour y parvenir, il n'y a pas d'autre choix que d'appeler au retrait du projet de loi Delevoye, c'est-à-dire la retraite par points, et de créer les conditions pour gagner son abandon.

Il nous faut bien mesurer les enjeux ! Nous ne pouvons plus perdre !

Avec la lutte qui s'annonce contre la retraite par points, la CGT se trouve à un tournant de son histoire.

Prenons nos responsabilités camarades ! Et c'est ce congrès qui peut décider la forme du combat pour gagner ! Bien évidemment qu'il faut continuer sans relâche à convaincre les salariés que la grève demeure notre seule arme pour nous faire entendre.

Mais puisque nous sommes à un congrès confédéral regroupant tous les syndicats de toutes les fédérations et de toutes les UD, qu'est-ce qui nous empêche, là aujourd'hui et le reste de la semaine, de déterminer cette lutte ?

La grève et le blocage jusqu'au retrait, c'est possible !

Nous connaissons les points stratégiques comme les transports, les dockers, les raffineries et ramassage des ordures ménagères, les écoles, etc...

Convergence des luttes oui mais pas seulement ! Convergences des grèves, convergences des blocages et en même temps car c'est en paralysant le pays que nous ferons reculer le gouvernement !

Créons avec d'autres organisations syndicales l'unité sur des revendications sans ambiguïté avec une réelle détermination. Avons-nous d'autre choix camarades ?

Qui mieux que la CGT peut lancer et entreprendre ce profond combat, classe contre classe ?

Contrairement à ce que certains émissaires du capital peuvent dire sur des plateaux télé, la classe ouvrière de ce pays n'est pas morte ! Elle lutte ! Et les luttes sont nombreuses. Des personnels des EHPAD, des éboueurs, dans les hôpitaux, dans les usines...

La classe ouvrière et l'ensemble des salarié.es attendent un signe, un message, un appel.

Nous pouvons, nous devons sortir de ce congrès avec un appel à la grève et à la mobilisation pour faire retirer le projet de retraite par points et pour le maintien des 42 régimes existants.

Face à un gouvernement ultra réactionnaire, Dans l'unité, On va gagner !



L'activité de l'UFR à venir :

- ✚ 24 septembre 2019 : journée d'étude réforme des retraites (Paris)
- ✚ 26 septembre 2019 : journée d'étude réforme des retraites (Rennes)
- ✚ 1^{er} octobre 2019 : Commission nationale
- ✚ 2 octobre 2019 : Réunion Protection sociale UFR
- ✚ 22 et 23 octobre 2019 : Collectif fédéral protection sociale et retraites
- ✚ 18 au 22 novembre 2019 : Congrès fédéral
- ✚ 5 décembre 2019 : Commission nationale + référents



Fédération des services publics – Union fédérale des retraités des services publics
Case 547 – 263 rue de Paris – 93515 MONTREUIL CEDEX
ufr@fdsp.cgt.fr Tél : 01 55 82 88 42